

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

RETIRED AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 3820

présenté par

M. Damien Adam, rapporteur thématique, M. Palusziewicz, M. Colas-Roy, M. Delpon,
M. Pichereau, Mme Riotton, Mme Delpirou et Mme Rossi

ARTICLE 27

À l'alinéa 7, remplacer les mots « quatre roues » par les mots « deux roues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure les deux roues dans les ZFE et les restrictions en cas de dépassement des seuils de pollution, alors que ces véhicules en sont aujourd'hui exclus.